

**CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR
LE DEFU DU REDRESSEMENT ECONOMIQUE
ET DU DEVELOPPEMENT ACCELERE DE L'AFRIQUE**

**15-19 juin 1987
ABUJA, NIGERIA**

**PERSPECTIVES DES INSTITUTIONS CONTINENTALES
DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT**

par

**Abou Bakar Baba-Moussa
Banque ouest africaine de développement
Lomé (Togo)**

**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE**



**Conférence internationale sur le défi du
redressement économique et du
développement accéléré de l'Afrique**

Abuja (Nigéria), 15-19 juin 1987

**PERSPECTIVES DES INSTITUTIONS CONTINENTALES
DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT**

par

**Abou Bakar Baba-Moussa
Banque ouest africaine de développement
Lomé (Togo)**

INTRODUCTION

L'Afrique traverse une crise économique et sociale sans précédent dans son histoire, d'autant plus aiguë qu'elle compromet les possibilités mêmes de survie des populations laborieuses. Il est de plus que jamais impérieux avec l'appui de la communauté internationale de relever le défi du redressement économique et du développement de l'Afrique.

A cet égard, il est heureux que l'Afrique, grâce au dynamisme des instances de l'OUA et de la CEA ait pu mobiliser le soutien de la communauté internationale lors de la Session spéciale des Nations Unies consacrée aux problèmes du continent en juillet 1986.

En approuvant un programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, la communauté internationale et l'Afrique ont non seulement prescrit des mesures pour sortir le continent de la crise, mais en même temps montré leurs préoccupations quant à l'ampleur des conséquences actuelles et prévisibles de celle-ci.

Dans ses grandes lignes, les objectifs du Programme d'Action des Nations Unies pour l'Afrique correspondent aux préoccupations constantes des institutions continentales de financement du développement à savoir:

1. Priorité au développement de l'Agriculture et principalement de la production vivrière;
2. La lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays sahéliens;
3. La mise en valeur des ressources humaines.

La mise en oeuvre de ce programme exige des efforts financiers importants d'un montant total de 128 milliards de \$EU à mobiliser de 1986 à 1990. L'effort financier que les pays africains sont décidés à fournir eux-mêmes se chiffre à 82,4 milliards \$EU; ces derniers espèrent mobiliser auprès de la communauté internationale le gap qui s'élève à 45,6 milliards de \$EU. Cet effort financier

des Etats africains donne toute sa valeur à la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de la 13ème Session extraordinaire, Résolution demandant à toutes les organisations intergouvernementales (OIG) et aux organisations non gouvernementales (ONG) intéressées, compte tenu de leur contribution importante au développement économique et social de l'Afrique, d'appuyer le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

Quel rôle devront jouer les institutions continentales, régionales et sous-régionales de financement du développement (IFD) dans le cadre de ce programme en faveur du continent ?

Les IFD ont toutes pour vocation de stimuler le développement et l'intégration économique des Etats africains notamment par la mobilisation des ressources financières et humaines tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent, et par le financement des projets de développement.

Dans cette perspective et dans le cadre spécifique de la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, ces IFD devront suivre l'évolution de l'environnement économique mondial en général et de l'environnement économique de l'Afrique en particulier, environnements qui ont un impact sensible sur leurs activités présentes et futures.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL : SES PERSPECTIVES

1.1 La situation économique internationale

La croissance de la production mondiale s'est ralentie durant la période 1984-1985 passant de 4,5 p. 100 en 1984 à 3 p. 100 en 1985. La baisse de la production a été beaucoup plus importante aux Etats-Unis passant de 6,5 p. 100 en 1984 à 2,75 p. 100 en 1985.

Le ralentissement de la croissance de la production mondiale a eu des répercussions sur les échanges mondiaux dont la progression a baissé avec les pressions protectionnistes. L'abondance de l'offre qui s'en est suivi a entraîné une baisse importante des prix réels des produits primaires. Il en est résulté une baisse des recettes d'exportation des pays en développement, ce qui a entraîné un accroissement des ratios d'endettement dont les niveaux très élevés n'ont jamais été atteints auparavant.

Dans les pays industrialisés, la désinflation s'est poursuivie grâce en partie à la baisse du pétrole et des autres produits primaires.

1.2 La situation économique dans les pays en développement

En 1985, le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés a nettement détérioré la croissance de la production dans les pays en développement. La production globale n'a augmenté que de 3,4 p. 100 en 1985 contre 4,25 p. 100 en 1984. Cependant les taux de croissance des sous-groupes de ces pays ont varié en fonction du degré de gravité de leurs positions extérieures.

En effet, la progression des échanges mondiaux s'est ralentie entraînant une quasi-stagnation des exportations.

Les prix des produits primaires non pétroliers ont baissé en raison de la faiblesse de l'activité économique des pays industrialisés et de l'abondance de l'offre de ces produits.

En 1986, la dette extérieure des pays en développement a augmenté de 4 p. 100, essentiellement du fait de la réévaluation des prêts exprimés en devises autres que le dollar des Etats-Unis.

D'après les statistiques de la Banque mondiale, son encours s'élève à 1.035 milliards de dollars en 1986 contre 992 milliards en 1985.

L'évolution des taux de change a contribué pour près de 35 à 40 milliards de dollars à son accroissement.

Les nouveaux prêts à ces pays ont diminué en 1986. Les services de la Banque mondiale estiment que la dette extérieure des pays en développement augmentera de près de 4 p. 100 en 1987.

1.3 La situation récente de l'économie africaine

En Afrique, en 1985, le taux réel de croissance économique a été modeste, estimé à 3,4 p. 100 contre 1,3 p. 100 en 1984 alors qu'il était négatif en 1983.

Cette croissance a été favorisée principalement par de bonnes conditions météorologiques qui ont permis l'accroissement de la production agricole. La baisse de la demande internationale des produits primaires a contribué à la chute de leurs cours, privant ainsi les pays africains de bénéficier de l'augmentation du rythme de la production.

Les conditions du marché mondial ont en particulier joué sur les résultats économiques des pays d'Afrique exportateurs de pétrole et, en particulier, des membres de l'OPEP et ceux-ci ont vu leur PIB diminuer en 1984 et en 1985.

Malgré ces évolutions légèrement favorables, les grands déséquilibres économiques demeurent.

La crise que connaît l'Afrique est multisectorielle; crise notamment dans l'alimentation et l'agriculture et crise de la dette extérieure.

- Crise dans l'alimentation et l'agriculture

L'agriculture africaine demeure vulnérable et instable depuis la grande sécheresse de 1969-1973. La production agricole par habitant n'a cessé de baisser depuis les années 60. Au cours des années 70, alors que la croissance démographique était proche de 3 p. 100 par an, celle de la production vivrière était inférieure à 1,8 p. 100; ce qui s'est traduit par la détérioration des disponibilités alimentaires par habitant. La situation a empiré en début des années 80.

La détérioration de la production vivrière et la stagnation générale de l'économie se sont traduites pour l'Afrique par des pénuries alimentaires chroniques, l'aggravation de la malnutrition et de la famine.

Certes, la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles ont aggravé les problèmes alimentaires de l'Afrique. Les causes profondes de cette situation résident dans les politiques et stratégies de développement qui ont négligé d'accorder la priorité à l'agriculture et à une meilleure gestion des ressources naturelles.

Pour faire face à l'urgence que revêt le problème alimentaire, il a fallu importer de plus en plus de vivres ce qui a absorbé une part de plus en plus importante des recettes d'exportation de l'Afrique subsaharienne.

Les perspectives d'amélioration de la situation alimentaire et agricole sont-elles favorables ?

Tous les gouvernements africains étant conscients de la priorité à accorder à l'agriculture, l'effort attendu consiste à mettre en oeuvre les mesures prévues dans le plan de redressement visant à améliorer la production agricole.

- Balance des paiements et crise de la dette extérieure

Balance des paiements

Globalement, les opérations économiques des pays africains avec l'extérieur se sont progressivement améliorées. Le déficit de la balance commerciale a diminué pour la 3ème année consécutive en 1985, tandis que le déficit du compte courant et le solde global a diminué pour la 4ème année.

Le déficit commercial enregistré en 1985 est évalué à 0,5 milliards de dollars. L'amélioration de la balance commerciale est due à la baisse des importations et à l'augmentation des exportations; celle-ci s'explique par les bonnes conditions météorologiques. La faiblesse des marchés internationaux a eu des effets défavorables sur les recettes d'exportation. Le déficit du compte courant persiste avec les sorties nettes de capitaux.

Les mesures d'ajustement économique et financier sont en cours d'exécution dans de nombreux pays.

Dette extérieure

Volume: Accroissement de l'encours total de la dette

Les pays africains continuent de rencontrer de graves difficultés dans leurs paiements extérieurs. Ces difficultés sont reflétées dans l'évolution du ratio entre le service total de la dette et les exportations des biens et services, utilisé comme mesure de la capacité du service de la dette. Ce ratio est passé de 22,8 p. 100 en 1983 à 29 p. 100 en 1984 alors qu'en général il est reconnu dans certains pays que ce taux ne doit pas dépasser 20 p. 100. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des paiements d'intérêts dont le ratio par rapport aux exportations des biens et services a augmenté passant de 8,3 p. 100 à 10,2 p. 100. Le taux de croissance de la dette extérieure des pays africains était en outre beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des pays en développement, bien qu'en 1982, la part de la dette de l'Afrique dans l'encours total de la dette n'ait été que de 20 p. 100 environ.

En dehors du fait de l'accroissement continu du service de la dette en Afrique, ce qui est encore plus inquiétant, ce sont les modifications considérables qui apparaissent dans la structure de la dette au cours de la dernière décennie.

- Structure

Depuis 1972, on assiste à un accroissement du rôle joué par les bailleurs de fonds internationaux privés dans le financement du commerce international: c'est là un des facteurs importants de la crise de la dette.

En effet, d'après les statistiques de la CNUCED, on constate:

- 1° une diminution des flux non créateurs de dette (notamment des investissements directs) et une augmentation rapide des flux générateurs de dette;
- 2° la structure des flux générateurs de dette s'est également modifiée: les ressources concessionnelles se font de plus en plus rares et les ressources non concessionnelles deviennent de plus en plus importantes;
- 3° à l'examen des remboursements au titre de la dette publique et de la dette garantie par l'Etat, on constate que la dette publique exprimée en pourcentage de l'encours total était passé de 67,3 p. 100 en fin 1971 à 53,1 p. 100 en fin 1982 tandis que la dette des créanciers privés est passée de 32,7 p. 100 à 41,9 p. 100 au cours de la même période;
- 4° lorsqu'on analyse le flux de la dette publique, on constate que sa portion concessionnelle a baissé jusqu'en début de la crise de l'endettement.

- Détérioration des conditions de prêt

Ces changements structurels de l'endettement ont entraîné, d'une part, le durcissement des conditions de la dette extérieure des pays africains, d'autre part, une situation où se coïncident les dates de remboursement aggravant aussi pour eux les difficultés liées au service de la dette. Ils ont également entraîné un glissement des instruments d'emprunt à taux d'intérêt fixe à des instruments à taux d'intérêt variable.

- Incidence de la crise de la dette sur les économies africaines

On constate qu'en conséquence de la crise de la dette extérieure, un montant de plus en plus élevé des décaissements a été utilisé pour assurer le service de la dette au lieu de servir à financer de nouveaux investissements ou de travaux de réhabilitation nécessaire au développement économique.

Une autre conséquence défavorable de la crise de la dette est la réduction du flux des nouvelles ressources du fait de la baisse de la capacité d'emprunt des pays, du fait de la baisse de leur solvabilité. Cette situation a eu même pour conséquence une augmentation du coût de l'emprunt (les conditions des emprunts étant plus rigoureuses) et une baisse des entrées de capitaux (privés notamment).

De nombreux pays sont donc contraints d'adopter des mesures d'austérité afin de dégager des ressources leur permettant d'honorer leurs engagements. Ces mesures d'austérité constituent même une condition préalable au rééchelonnement et au refinancement de la dette extérieure qui ne peuvent être octroyés qu'après accord passé par les pays débiteurs avec le FMI sur un programme d'ajustement à court terme.

Dans certains pays africains, la mise en oeuvre d'un PAS ^{1/} entraîne un ralentissement de l'activité économique et des réactions sociales.

^{1/} PAS: Programme d'ajustement structurel.

Perspectives économiques internationales- Perspectives économiques dans les pays de l'OCDE

La baisse des prix du pétrole en 1986, jointe aux variations des taux de change et à la baisse des taux d'intérêt observées depuis le milieu de l'année 1985 devrait se poursuivre en 1987. Les prévisions d'évolution de la production montrent que l'activité devrait progresser dans les pays de l'OCDE à un rythme de 2,5 à 3 p. 100 au cours des dix-huit prochains mois. Cependant le taux de chômage moyen ne variera pas.

La situation de déséquilibre importante que connaît la balance courante des pays de l'OCDE constitue l'une des préoccupations des responsables de la politique économique de ces pays. Il s'agira pour eux de réduire ces déséquilibres extérieurs tout en maintenant l'inflation à un faible niveau et en accélérant le rythme de croissance de la production et de l'emploi. On prévoit que les principaux facteurs qui devront jouer au cours de 1987 et peut-être au-delà permettront d'atteindre ces objectifs. Ces facteurs sont notamment les suivants:

- 1° La chute des prix du pétrole avec ses conséquences sur le rythme de croissance de la production dans la zone OCDE;
- 2° La demande intérieure dans la zone OCDE devrait s'accroître tout au long de 1987 et dans les premiers mois de 1988 à un rythme annuel de près de 3 p. 100. Le PNB réel de la zone pourrait augmenter au taux annuel de 2,5 p. 100 à 3 p. 100 durant la période considérée;
- 3° Le taux d'inflation de la zone OCDE pourrait s'établir aux alentours de 3 p. 100 lorsque les effets immédiats de la baisse du pétrole et des autres produits de base se seront pleinement exercés.
- 4° L'emploi devrait continuer d'augmenter légèrement dans la zone OCDE (de 1,25 p. 100 en 1986 et de 1 p. 100 en 1987).

- 5° L'amélioration des termes de l'échange des pays de l'OCDE a eu pour principale contrepartie une dégradation des termes de l'échange des pays en développement de l'ordre de 3 p. 100 de leur PNE global.

- Perspectives économiques dans les pays en développement

L'évolution économique globale dans les pays débiteurs n'a pas contribué en 1986 à atténuer leurs difficultés.

Malgré les efforts qu'effectuent ces pays pour appliquer les programmes d'ajustement stricts, les perspectives de résolution de leurs problèmes d'endettement ne sont pas favorables et à l'heure actuelle, on ne voit aucun signe d'amélioration à brève échéance.

Comme on ne prévoit pas une accélération de la croissance économique dans les pays industriels, les exportations des pays en développement continueront à trouver difficilement des débouchés.

Une solution durable au problème de la dette implique la restauration de la croissance économique dans les pays débiteurs.

- Perspectives économiques en Afrique

Les perspectives économiques en Afrique dépendent des conditions météorologiques et de la politique des pays industrialisés.

En 1985-1986, le retour des pluies a permis d'accroître la production agricole. Si l'Afrique pouvait connaître une bonne saison des pluies en 1987 et les années suivantes, on pourrait raisonnablement espérer que l'augmentation de la production se poursuivra.

Cependant les pays africains ne pourront pas tirer le meilleur parti de leurs bonnes récoltes et de leur production de pétrole si les pays industrialisés ne donnent pas une impulsion à l'économie mondiale en régressior. Ce qui montre que les perspectives des économies africaines sont imprécises.

Conclusion sur les perspectives économiques mondiales

I Les perspectives économiques mondiales en 1987 seront le reflet des profonds changements qu'a subis la situation économique mondiale en 1986, à savoir:

- la chute des prix mondiaux du pétrole;
- une nouvelle baisse des cours des produits de base non pétroliers;
- la baisse du dollar des Etats-Unis par rapport aux autres principales monnaies.

Cependant les incertitudes suivantes assombrissent les perspectives de l'économie mondiale.

- Avec la persistance des déséquilibres financiers entre les principaux pays industrialisés, on se demande comment réduire rapidement ces déséquilibres financiers afin d'amoindrir leurs effets perturbateurs sur les marchés;

- On s'interroge sur le dynamisme de la demande mondiale future;

- On se demande quel rythme connaîtra la croissance économique des pays en développement et quel soutien la communauté internationale apportera à ces derniers en vue de renforcer cette croissance économique ? Une solution durable au problème de la dette extérieure de ces pays contribuera effectivement à renforcer cette croissance économique.

En attendant de la communauté internationale un soutien à leurs faibles économies, les pays africains devront déployer tous les efforts en vue de dégager les ressources internes financières notamment pour permettre le redressement économique et le développement du continent. Les IFD, aux côtés de leurs Etats membres auront un rôle important à jouer dans ce domaine de la mobilisation des ressources intérieures.

II. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES INTERIEURES

Importance de l'épargne dans le financement du développement

Nul n'ignore le rôle de l'épargne financière comme intrant indispensable à tout processus de développement.

Le Plan d'action de Lagos et le Programme d'action des Nations Unies ont invité les pays d'Afrique à mettre toutes leurs ressources, notamment financières au service de leur développement socio-économique; ils ont précisé que "tout doit être mis en oeuvre pour mobiliser les ressources financières locales, en particulier l'épargne nationale, afin que les ressources étrangères (empruntées) ne servent qu'à compléter les ressources nationales".

Niveau de l'épargne intérieure et de l'investissement brut

En fait, toutes les structures institutionnelles mises en place depuis les indépendances témoignent de la volonté politique de ces pays d'accroître l'épargne disponible pour les investissements. Cependant l'évaluation des résultats obtenus indique que des problèmes de mobilisation des ressources intérieures se posent aux pays africains. C'est pourquoi ces pays prévoient qu'une grande partie des coûts des plans et programmes nationaux seront financés sur des ressources extérieures.

Les statistiques du secrétariat de la CNUCED dénotent, en effet, que dans les plans et programmes des PMA africains pour la période 1981-1985, 56,5 p. 100 en moyenne des ressources devraient provenir de l'extérieur; à noter cependant qu'en dehors de cinq PMA africains, les autres attendaient de couvrir 75 p. 100 des coûts de leurs plans et programmes par les ressources financières provenant de l'extérieur.

La situation est différente dans les pays africains à revenu plus élevé autres que les PMA du continent: selon les divers plans nationaux pour 1981-85, ces pays comptent sur les ressources extérieures pour 14,2 p. 100 en moyenne

des ressources qu'ils prévoient eux-mêmes au financement de leurs plans. Cette proportion atteint 48,3 p. 100 si l'on met à part les pays africains exportateurs de pétrole.

Il apparaît une dépendance chronique des pays africains vis-à-vis de l'extérieur notamment en matière de financement du développement.

Cette situation de dépendance s'est aggravée avec l'état actuel de l'économie mondiale tel que présenté plus haut. Sur la base d'une connaissance approfondie de la situation de l'épargne intérieure, les pays africains devront en conséquence réexaminer leurs politiques de mobilisation des ressources intérieures afin qu'une plus grande part de celles-ci interviennent dans le financement du développement.

L'examen de l'évolution au cours des années 80-84 du taux par rapport au produit intérieur brut (PIB) de l'épargne intérieure brute et de la formation brute de capital fixe permet de faire les constatations suivantes:

Premièrement, dans l'ensemble des pays africains le taux de l'épargne intérieure a baissé au cours de la période, passant de 27,2 p. 100 en 1980 à 25,4 p. 100 en 1984. Il est en moyenne de 24,7 p. 100 pour toute la période 1980-1984.

Deuxièmement, de grandes disparités apparaissent entre les principaux pays exportateurs de pétrole et les pays non exportateurs de pétrole: 15 p. 100 pour ces derniers et 39,8 p. 100 pour les premiers au cours de la même période 1981-1984.

Troisièmement, des disparités apparaissent également à l'intérieur du groupe des pays non exportateurs de pétrole; les PMA africains connaissent un résultat inférieur à celui des non PMA africains sur le plan de l'épargne en 1984, 10,3 p. 100 pour les premiers et plus pour les seconds.

Quatrièmement, les régions où sont concentrés les pays exportateurs de pétrole (Afrique du Nord, du Centre et de l'Ouest) ont obtenu de meilleurs taux d'épargne que les autres (Afrique de l'Est et Afrique australe).

Cinquièmement, la formation brute de capital fixe a diminué fortement dans toute l'Afrique et dans tous les groupes de revenus ou de pays. Dans les pays exportateurs de pétrole, le taux moyen de formation de capital fixe par rapport au PIB est passé de 25,6 p. 100 en 1980 à 11,7 p. 100 en 1984 après avoir subi des fluctuations entre ces deux dates. Dans les pays non exportateurs de pétrole, ce même taux est passé de 18,4 p. 100 en 1980 à 15,1 p. 100 en 1984.

Il y a lieu de noter que compte devrait être tenu de la grave détérioration du capital fixe qu'on constate dans la plupart des pays; notamment l'état de délabrement des réseaux des transports.

Sixièmement, si l'on considère l'écart entre le taux d'épargne et le taux d'investissement, des disparités existent également entre pays africains, exportateurs et non exportateurs de pétrole.

Toutes les constatations énumérées ci-dessus confirment que le niveau des ressources intérieures disponibles pour l'investissement est fonction du revenu et de la croissance économique.

Financement du programme

Il est prévu que le Programme d'action des Nations Unies sera financé à 64 p. 100 sur des ressources intérieures et à 36 p. 100 sur des ressources extérieures. Cet effort financier qu'envisage de fournir les pays africains est louable, mais semble difficilement réalisable eu égard aux évolutions passées et prévisibles de l'épargne intérieure qui demeure très insuffisante face aux besoins d'investissements.

L'examen des données relatives aux besoins de financement de ce programme indique que 28,7 p. 100 de la participation financière totale des pays africains sont déjà disponibles et le reste, soit 71,3 p. 100 devant être mobilisé.

La mobilisation du montant restant est-elle possible dans les délais pour permettre la réalisation du Programme de redressement et du développement étant donné que les problèmes de mobilisation les plus importants sont complexes et liés.

Possibilité et politique de mobilisation des ressources

Problèmes de la mobilisation des ressources intérieurs

En effet, la faiblesse du revenu, la faiblesse du niveau du revenu par habitant, une consommation importante, des structures institutionnelles inadéquates, la rareté des institutions financières actives constituent les facteurs les plus importants explicatifs de la faiblesse des taux de l'épargne en Afrique en général, dans les pays non exportateurs de pétrole en particulier. D'autres facteurs sociaux, religieux, politiques ont également un rôle dans cette situation. En fait, les pays exportateurs de pétrole dont l'épargne avait été jugée satisfaisante en 1982, connaissent aujourd'hui des difficultés du fait de la chute du prix du pétrole sur le marché international. Tant que les besoins élémentaires de consommation des populations ne seront pas entièrement satisfaits, il est peu probable même avec l'augmentation du revenu de voir les propensions marginales à consommer diminuer ou se stabiliser dans un proche avenir; il en est de même pour les dépenses publiques de consommation notamment les dépenses de souveraineté.

Politique de mobilisation des ressources intérieurs

Malgré ces contraintes et insuffisances qui caractérisent les pays africains, il est possible cependant d'augmenter l'épargne financière intérieure grâce à des moyens appropriés à la situation spécifique de l'Afrique.

Les moyens traditionnels les plus connus qui s'offrent aux gouvernements africains sont les suivants:

- La politique de l'épargne forcée par la voie de la fiscalité ou par l'inflation (voie de la monnaie);
- La promotion de l'épargne volontaire des personnes morales et des ménages;

- L'épargne contractuelle à travers les primes d'assurances-accident et d'assurance-vie, des contributions à une caisse de retraite, des cotisations à la sécurité sociale;
- La mobilisation des ressources réelles par l'utilisation de la main-d'oeuvre en chômage ou sous-employée.

Toutes ces approches, si elles sont convenablement adaptées aux réalités africaines, permettront de disposer des ressources supplémentaires. Cependant leur efficacité a des limites constituées notamment par la capacité contributive des acteurs nationaux du développement.

En dehors de ces limitations, il faut reconnaître que des études préalables et d'autres actions sont nécessaires à leur mise en oeuvre. Ce qui demande du temps et comporte des coûts que les prêts d'ajustement structurels doivent prendre en compte. La BOAD et la BCEAO envisagent de financer une étude sur la mobilisation de l'épargne dans les pays de l'Union monétaire ouest africaine.

D'autres possibilités de mobilisation des ressources supplémentaires s'offrent également à travers une meilleure gestion de l'économie, l'accent devant être mis sur les aspects ci-après:

- Les fuites de devises et de ressources financières en Afrique;
- La gestion de la dette extérieure.

Il est important de s'étendre sur les problèmes de fuites de ressources en Afrique tellement leur ampleur devient de plus en plus inquiétante.

Les fuites de ressources pourraient être considérées comme une perte nette de ressources, directe ou indirecte subie et qu'on peut empêcher. Une telle perte pourrait résulter d'une mauvaise allocation de ressources, de transactions financières avec l'étranger ou d'une mauvaise gestion économique, du régime fiscal par exemple. Les diverses formes de fuites de ressources s'aperçoivent mieux dans les relations économiques internationales. Les fuites de ressources au titre de la balance des paiements trouvent leurs occasions notamment:

- au niveau du compte marchandises 1/;
- au niveau du compte des invisibles;
- par le biais du tourisme et des voyages à l'étranger;
- par le biais des revenus des investissements étrangers (sorties de capitaux opérées par les sociétés transnationales);
- par le fardeau de la dette extérieure;
- par la technologie mal adaptée;
- dans le cadre de la gestion des institutions monétaires.

1/ Sous-facturation des exportations et surfacturation des importations.

III. PERSPECTIVES DES INSTITUTIONS CONTINENTALES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Introduction

Les IFD en Afrique sont jeunes pour la plupart, leur création a coïncidé avec un environnement économique international favorable; leur croissance s'est heurtée aux difficultés de plus en plus importantes de l'environnement dans lequel elles évoluent. Cependant, bien que cet environnement difficile ait eu un impact défavorable sur leurs propres activités, elles devront, en tant qu'institutions chargées de promouvoir le développement économique de l'Afrique tenter de renverser les tendances actuelles de la conjoncture qui pourraient freiner leur prospérité et celles de leurs Etats-membres.

Elles devront donc agir principalement sur les deux grands maux dont souffre l'Afrique à savoir la faim et l'endettement.

3.1 Les IFD, la crise alimentaire et la réhabilitation de l'agriculture en Afrique

3.1.1 Les IFD et la crise alimentaire

Le Programme d'action des Nations Unies prévoit des mesures immédiates pour lutter contre les crises alimentaires. Il s'agit des mesures visant à fournir une aide immédiate pour empêcher que les populations entières ne meurent de faim.

Le Programme prévoit notamment:

- "le renforcement ou la création d'institutions nationales de crise, y compris la constitution d'un fonds de crise pour utilisation immédiate"
- "la création, en cas de besoin, de fonds d'urgence multinationaux et sous-régionaux";

- "la contribution et le fonctionnement du Fonds spécial d'assistance d'urgence créé par la XXème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA".

La mise en oeuvre de ces mesures urgentes que toutes IFD devraient juger nécessaires et indispensables pourrait poser des problèmes à certaines d'entre elles. En effet, les statuts de certaines IFD ne les autorisent pas à financer des opérations de secours d'urgence comme la fourniture directe d'une aide alimentaire. D'autres IFD, par contre, disposent des fonds spéciaux destinés à ces genres d'opérations. La Banque africaine de développement (BAD) avait facilité, en 1973, la création d'un Fonds spécial de secours pour les pays africains victimes de catastrophes imprévisibles, destiné à faire face aux aspects immédiats de la solution de la sécheresse et de la famine. Les fonds spéciaux tels que le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigéria (FSN) ayant les mêmes objectifs que la BAD, pourraient difficilement intervenir.

Bien que certaines IFD ne pourront pas intervenir dans les opérations de secours d'urgence, elles pourront cependant mettre en place à l'avenir, pour celles qui ne l'ont pas encore fait, un système de prêts programmes, par exemple, prêt de réhabilitation sectorielle pour l'agriculture, qui pourraient permettre de se procurer les produits d'importation tels que du matériel de transport, des facteurs de production à court-terme tels que les semences, les engrais et les pesticides qui sont de nature à améliorer rapidement la production alimentaire et à remédier en partie à la situation de famine.

Les IFD pourraient à l'avenir financer ou continuer de financer les systèmes de stockage de produits alimentaires aux niveaux national et multinational. La constitution de réserves alimentaires aiderait à éviter la famine et les fluctuations dans les approvisionnements et les prix.

3.1.2 Les IFD et la réhabilitation de l'agriculture africaine

Le Programme d'action précise qu'il est souhaitable que la part des investissements dans l'agriculture tende, à terme, vers l'objectif de 20 à 25 p. 100 des investissements publics. C'est là le seul moyen de renverser la tendance actuelle en Afrique où la plupart des investissements publics ont été réalisés au détriment des ruraux.

- Mesures à court et à moyen terme

Compte tenu de l'ampleur de la crise alimentaire, il est important que les stratégies agricoles des pays africains soient axées sur l'autosuffisance alimentaire.

Toutes les mesures à court et à moyen terme du Programme d'action relative à l'agriculture visent à améliorer la production agricole surtout la production vivrière. Celle-ci devra constituer pour les IFD la première des priorités de leurs stratégies opérationnelles. Mais quel rôle devront-ils jouer pour contribuer à atteindre l'objectif des 20 à 25 p. 100 des investissements publics à consacrer à l'agriculture ?

Dans le passé, les IFD ont octroyé une faible part de leur financement à l'agriculture.

En effet, dans la répartition sectorielle des engagements des IFD, l'agriculture n'a pas encore bénéficié du volume d'investissements correspondant à son degré de priorité dans les économies africaines. Les secteurs de l'industrie et des infrastructures prédominent encore dans la répartition des crédits. C'est ainsi que la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) n'a consacré que 9,62 p. 100 de ses prêts à l'agriculture en 1985.

La Banque de développement des Etats de l'Afrique de l'Est n'a pas accordé un seul prêt à ce secteur en 1985.

Il faut cependant faire une mention pour le groupe de la BAD et la BOAD: si l'on considère le cumul des concours depuis le début de leurs activités opérationnelles, la part de l'agriculture dans les prêts est la suivante:

- BOAD : 32 p. 100 1/ jusqu'au 30 septembre 1986;
- Groupe de la BAD : 36,7 p. 100 jusqu'au 31 décembre 1985.

La faiblesse des interventions dans ce secteur provient de beaucoup de facteurs dont notamment:

- Le haut degré de risque que constitue ce secteur;
- La faible rentabilité des projets de ce secteur qui nécessitent en conséquence des ressources à conditions concessionnelles de plus en plus rares à l'intérieur et à l'extérieur du continent;
- Les difficultés de mise en oeuvre de projets de développement rural qui exigent l'intégration des données économiques et sociologiques;
- Le fait que les Etats membres présentent pour financement peu de projets relevant de ce secteur.

Compte tenu de la gravité du problème alimentaire en Afrique et de l'ampleur de ses répercussions sur le développement économique du continent, les IFD devront à l'avenir mettre tout en oeuvre pour appliquer les mesures à court et à moyen terme du Programme visant à renverser la tendance actuelle.

Elles devront, entre autres trouver les moyens d'inciter leurs Etats membres à leur proposer un grand nombre de projets axés sur la production agricole.

Elles devront en outre tout mettre en oeuvre pour que leurs concours au secteur du développement rural atteignent les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes ruraux.

1/ Développement rural (agriculture, élevage, hydraulique villageoise) et infrastructures de base (infrastructure de stockage notamment).

L'octroi des lignes de crédit aux Institutions nationales de financement du développement (INFD) constitue une forme de prêt permettant d'atteindre les groupes cibles visés.

- Mesures à long terme

Si peu de problèmes devraient se poser aux IFD à propos de la mise en oeuvre des mesures à court et à moyen termes, par contre, il ne sera pas aisé pour les IFD d'appliquer les mesures à long terme relatives surtout à la recherche, à la technologie et à la formation. En général, les IFD ont fort peu ou pas aidé la recherche alimentaire, la recherche dans le domaine de la sécheresse et de la désertification, ni le domaine de la mise au point et de l'adoption d'outils et d'équipement de production adaptés à diverses formes et dimensions d'exploitation; leur soutien financier et technique aux programmes démographiques nationaux a également fait défaut. Pourtant ces actions sont indispensables pour permettre les améliorations des techniques d'exploitation et pour contenir ou combattre un environnement de production hostile.

Cependant la mise en oeuvre de ces actions exigent des ressources concessionnelles qui se font de plus en plus rares. Les IFD devront encore déployer tous leurs efforts pour contribuer aux côtés des Etats membres, par leur assistance technique à mobiliser de telles ressources au niveau international et auprès des institutions spécialisées.

3.2 Les IFD et la crise de la dette extérieure

- Dette extérieure et mesures envisagées par le Programme des Nations Unies impliquant les IFD

Etant donné la situation spéciale du continent africain par rapport aux autres pays en développement, la communauté internationale estime que les pays africains "ont besoin d'un délai plus long et de ressources accrues à des conditions de faveur pour rétablir la croissance économique et pouvoir ainsi faire face au service de la dette". Le Programme des Nations Unies a, par conséquent, préconisé des mesures spécifiques à court, moyen et long termes à appliquer aux niveaux national, sous-régional, régional, continental et international.

A l'examen de ces mesures, on peut noter celles ci-après:

- Parmi les mesures à court terme:

Au plan national

- 1) "Les ressources nationales et étrangères devraient être allouées aux projets générateurs de devises, en permettant une économie de devises sans négliger les projets destinés à fournir les services sociaux de base";
- 2) "les pays africains qui ne l'ont pas encore fait devraient adopter une législation pour réglementer les investissements étrangers;
- 3) "les mesures visant à éliminer la fuite des capitaux organisée par les sociétés transnationales".

- Au plan sous-régional, régional et continental

- 1) "Un nouveau système devrait être institué immédiatement en vue d'encourager les investisseurs privés africains à investir leurs ressources dans d'autres pays africains soit sur une base bilatérale, soit par l'intermédiaire des institutions financières sous-régionales, régionales et continentales existantes. Cela permettrait non seulement d'accroître les liquidités dont disposent les pays emprunteurs, de réduire ainsi le recours à l'emprunt extérieur mais encore de promouvoir la coopération monétaire entre pays africains conformément aux recommandations du Plan d'action de Lagos".
 - 2) "Toutes les Banques de développement régionales, sous-régionales et continentales devraient réviser l'élément devises de la participation des pays aux projets qu'elles financent".
-

- 3) "Une étude de projets sous-régionaux ou multinationaux devrait être entreprise en vue de déterminer les projets qui devront être supprimés et ceux qui devront être retenus".

Les IFD sont invitées à mettre en oeuvre, soit directement, soit indirectement (aux côtés des Etats africains), ces mesures qui contribuent à réduire la dette extérieure de ces Etats. Bien que les actions prévues rentrent dans leurs activités traditionnelles de financement du développement économique et social, les IFD ne pourront les renforcer davantage que dans certaines limites. En effet, des ressources concessionnelles supplémentaires sont encore nécessaires quand on sait que sur les trente-six pays en développement classés dans la catégorie des PMA, vingt-six se trouvent en Afrique. Il ne sera donc pas aisé aux IFD d'augmenter sans plafonnement le volume de leurs prêts aux Etats africains sans le soutien de la communauté internationale, étant donné l'insuffisance frappante des ressources financières internes.

3.3 Les IFD et l'intégration économique de l'Afrique

Le Programme d'action des Nations Unies invite "les institutions africaines de financement du développement à accroître leur financement aux projets sous-régionaux et régionaux de manière à alléger le fardeau de la dette extérieure des pays membres. Elles devraient, en outre, jouer un rôle accru dans la sélection et l'élaboration des projets d'investissements rentables au sein des Etats membres".

En effet, l'intégration économique par la coopération sous-régionale, régionale et continentale est reconnue aujourd'hui comme un objectif prioritaire permettant aux unités économiques africaines d'être viables. Le développement de la coopération entre les Etats africains passe par la mise en oeuvre des projets multinationaux. Ces projets intégrateurs sont le gage d'échanges commerciaux entre pays africains.

Cependant, la mise en oeuvre de tels projets se heurte à plusieurs facteurs limitant notamment une meilleure coordination des politiques économiques entre pays de la même sous-région. Toutefois, la création en Afrique d'organismes sous-régionaux, régionaux et continentaux de coopération devrait permettre d'atténuer ces obstacles et de promouvoir rapidement les projets multinationaux dont le financement est l'une des priorités des IFD.

Ces organismes méritent, toutefois, d'être renforcés comme le souligne le Programme d'action: il leur faut des moyens supplémentaires pour leur permettre de jouer leur rôle de coopération. La disponibilité des ressources adéquates constitue ici encore l'une des conditions de l'intégration économique de l'Afrique.

3.4 Les IFD et la mobilisation des ressources extérieures

3.4.1 Tendances récentes de l'aide à l'Afrique subsaharienne, 1973-1985

L'Afrique subsaharienne est fortement tributaire des apports de ressources extérieures. Celles-ci comprennent essentiellement l'Aide publique au développement (APD), environ 70 p. 100 du total en 1983-84. De 1970 à 1980, les apports de ressources extérieures ont considérablement augmenté. Toutefois, les ressources non concessionnelles ont fortement baissé récemment entre 1983-1985, entraînant une diminution du montant total des ressources extérieures reçues. En plus, le FMI a réduit sensiblement ses apports nets à la région.

Aide publique au développement

L'Afrique subsaharienne a reçu des versements nets de l'APD de l'ordre de 8,5 milliards de dollars (moyenne de 1984-85) en provenance des membres du Comité d'aide au développement (CAD), des pays de l'OPEP et des sources multilatérales. L'évolution de l'APD a été la suivante: les versements sont passés de 3,1 milliards de dollars en 1973 à 7,5 milliards en 1982, aux prix et taux de change de 1984; ils sont restés stables en 1983. Ils ont connu un accroissement de 6 p. 100 en 1984 et de 11 p. 100 en 1985 et ont atteint le maximum de 8,9 milliards de dollars la même année de 1985.

- Autres financements extérieurs

Ressources non concessionnelles

Bien que les statistiques relatives aux ressources non concessionnelles soient moins précises, la tendance qui s'y dégage montre que les apports nets de ces ressources se sont régulièrement augmentés entre 1973 et 1982, passant de 2 504 millions de dollars en 1973 à 7 265 millions de dollars en 1982, mais

ont fortement baissé en 1983 et 1984, passant de 7 265 millions de dollars en 1982 à 4 015 millions en 1983 et à 2 567 millions de dollars en 1984.

Il y a lieu de souligner que dans le total net de ces ressources, les prêts multinationaux autres que ceux de l'APD ont continué de s'accroître chaque année passant de 261 millions de dollars en 1973 à 772 millions de dollars en 1984.

La ventilation des apports extérieurs nets par région et par groupe de revenus montre l'importance de l'APD pour les pays à faible revenu (87 p. 100 des ressources extérieures reçues en 1984) et le rôle plus important joué par les ressources non concessionnelles pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (61 p. 100 des ressources reçues).

Cette évolution à la baisse montre qu'il est peu probable que le montant de ces ressources non concessionnelles remonte à celui du début des années 80.

- Ressources procurées par le FMI

Les flux nets de ressources du FMI vers l'Afrique subsaharienne ont continué de fléchir rapidement passant de 1 554 millions de dollars en 1983, à 554 millions en 1984, puis à 118 millions de dollars en 1985.

3.4.2 Perspectives de mobilisation des ressources extérieures dans le cadre du Programme d'action

Le Programme d'action prévoit de mobiliser la somme de 62,4 milliards de dollars à l'intérieur du continent et 45,6 milliards auprès de la communauté internationale. Il a été constaté que les possibilités de mobilisation de l'épargne intérieure sont limitées.

De même, l'examen de la tendance passée des apports à l'Afrique des ressources extérieures n'est pas favorable à l'augmentation de telles ressources, notamment des ressources concessionnelles.

Cependant, il est possible que certaines IFD ait accès au marché international des capitaux.

Il est évident que de telles ressources sont généralement très onéreuses et s'adaptent très peu aux besoins pour financer les priorités des Etats africains. Cependant, il existe des secteurs dynamiques en Afrique qui peuvent supporter de telles conditions de financement. Il appartient donc aux IFD dans leurs politiques de détermination de leurs conditions d'intervention de procéder à des péréquations permettant de pouvoir utiliser ces types de ressources extérieures pour le financement du développement.

Les IFD pourraient jouer un rôle important à ce niveau pour canaliser de telles ressources qui pourraient être profitables aux économies africaines. Elles soulageraient ainsi certains pays africains qui, du fait de l'encadrement du FMI, ne peuvent plus offrir leur garantie pour certains financements.

C'est pourquoi et quel que soit le type des ressources extérieures, les IFD devront faire preuve d'une plus grande capacité d'emprunter; elles devront démontrer leur aptitude à canaliser efficacement, rapidement et effectivement des ressources vers les pays africains. Dans cette perspective, elles devront réexaminer leurs structures organisationnelles, leurs politiques opérationnelles, leurs méthodes d'exploitation et même leurs objectifs; elles devront en outre améliorer la capacité d'expertise de leurs ressources humaines; elles devront en sorte mener toutes actions pouvant accroître leur crédibilité auprès de la communauté internationale.

CONCLUSION

De ce qui précède, on peut retenir ceci:

La réalisation du programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique nécessite des moyens financiers estimés à 128 milliards de dollars EU.

Le rôle que pourraient jouer les IFD dans la mobilisation de ces moyens semble lié à l'évolution de la conjoncture économique de l'Afrique, elle-même liée à la conjoncture économique mondiale; ce rôle exige une grande capacité d'innovation et d'adaptation de leurs interventions aux besoins prioritaires des Etats.

Cependant, les efforts d'adaptation et d'innovation risquent d'être vains si des mesures ne sont pas prises au niveau international pour:

- a) redynamiser le commerce international au-delà du niveau actuellement atteint;
- b) valoriser les prix des matières premières et donc freiner la détérioration des termes de l'échange;
- c) augmenter les flux des ressources de financement du développement dont le Tiers-Monde a impérativement besoin;
- d) trouver des solutions adéquates au problème de refinancement de la dette extérieure des pays en développement;
- e) soulager les pays africains du poids de la dette extérieure qui atteint des niveaux intolérables.

Les pays industrialisés sont-ils effectivement disposés à jouer ce rôle?

Les résultats des travaux et l'atmosphère qui ont régné lors de l'Assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI de 1986 pourraient constituer un bon indice des perspectives de mobilisation des ressources financières extérieures en faveur de l'Afrique dans le cadre du programme 1986-1990.

On a pu noter cependant que:

- les grands pays industrialisés ne sont pas très favorables à un transfert massif des nouvelles ressources financières aux pays en développement par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international (FMI);
- dans ses perspectives opérationnelles, la Banque mondiale envisage d'augmenter ses engagements au cours de 1986-1988 à un niveau compris entre 40 et 50 milliards de dollars EU., soit 15 milliards de dollars EU. par an en moyenne contre 13,2 milliards en 1986 et 11,4 milliards de dollars en 1985.
- suite aux débats sur le niveau de la 8ème reconstitution des ressources de l'AID, il a été décidé de réapprovisionner l'AID à hauteur de 12,4 milliards de francs CFA et de faire bénéficier les pays du Sud du Sahara de 50 p. 100 de ces ressources, soit 6,2 milliards de dollars EU.

C'est le lieu de saluer le rôle important que joue l'AID dans le financement des économies africaines, même si ses ressources concessionnelles sont d'un niveau modeste eu égard aux besoins des pays en développement.

C'est dire le rôle important que doivent jouer les IFD auprès des Etats africains pour mobiliser les ressources nécessaires et canaliser celles-ci vers les secteurs prioritaires pour relever le défi du redressement économique de l'Afrique. Leur tâche est par conséquent immense. Et à cet effet, plus que par le passé, il leur faudra une grande capacité d'adaptation à l'évolution des besoins et à l'ampleur des interventions qui leur incombent.

Les IFD devront, par conséquent, faire preuve de leur grande capacité d'endettement, témoigner de leur crédibilité pour servir de relai aux interventions des bailleurs de fonds extérieurs, être en mesure de leur offrir les garanties exigées.

Les Etats africains, de leur côté, doivent démontrer leur foi dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique afin d'amener la communauté internationale à apporter l'appui nécessaire aux efforts à déployer par les africains eux-mêmes, efforts qu'ils ont pris l'engagement de déployer pour sortir le continent de la crise.